

Cap sur l'école inclusive en Europe



Fiche Ressource

La logique de l'inclusion comme réponse concrète à la socialisation du handicap

Tronc du module/ D

1/ Constat- Etat des lieux

Lorsque l'inclusion est atteinte, la société doit garantir les droits fondamentaux à l'éducation, à la formation et au travail qui sont mis en œuvre pour soutenir la famille, l'école et l'accès à l'emploi.

Promouvoir l'inclusion signifie par conséquent améliorer la qualité de vie et le bien-être de tous les êtres humains en créant en monde d'humanité et en reconnaissant ce qui est unique, irréductible et inviolable en chaque individu.

2/ Démarche - démonstration

Cette fiche veut démontrer comment les logiques inclusives semblent être capables de répondre, aujourd'hui, aux besoins de changements qui relèvent de cette époque en affirmant l'importance de la valorisation de chaque individu et en donnant à chacun l'opportunité de participer activement à la vie sociale.

L'inclusion inverse l'idée du meilleur ou du pire, du riche ou du pauvre, du convenable ou de l'inconvenable en donnant la même dignité à tous les êtres humains et en contribuant à la création d'une nouvelle société démocratique fondée sur la coopération, la tolérance, l'acceptation et l'égalité dans la diversité.

Inclure signifie donner à tout le monde l'opportunité de réaliser, avec son propre contexte de vie, ses droits à la liberté et à l'égalité.

Par conséquent, cela signifie qu'il est nécessaire de valoriser les différences et toutes les diversités en les considérant comme une source d'inspiration et comme un outil pour construire un modèle de vie permettant la "réalisation de l'unité dans la diversité". (1)

La logique de l'inclusion comme réponse concrète à la socialisation du handicap
La logique de l'inclusion vise à créer une nouvelle culture démocratique ouverte, qui améliore les
différences et les particularités de chaque individu considérant qu'ils ont chacun une richesse à partager.
De cette façon, chaque individu pourra trouver un terrain fertile où il pourra exprimer ses talents spéciaux.
L'inclusion est précisément l'amélioration de la diversité et est explicitement l'opposé de n'importe quelle
forme de discrimination.

Durant les dernières décennies, beaucoup de progrès ont été réalisés dans la reconnaissance de l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, à travers des lois, des mouvements civils basés sur le volontariat, des associations laïques et catholiques, ainsi qu'à travers les pédagogues et la nouvelle pédagogie (pédagogie spéciale).

C'est depuis les années 60 et 70 que l'importance de l'intégration a été considérée comme une valeur de sauvegarde et de développement. Il faut comprendre comment cela a été utile pour l'amélioration de la vie

humaine et comment cela a commencé à agir pour sa diffusion dans tous les contextes de la vie : c'est pourquoi les personnes en situation de handicap sont de plus en plus présentes dans la vie sociale, à l'école, dans les supermarchés, dans les transports publics, etc... Leur présence n'est pas nouvelle mais devient banale. Tous ces indicateurs prouvent que tout le travail réalisé jusqu'à aujourd'hui va dans la bonne direction, et il faut s'assurer que la bonne qualité de vie des personnes en situation de handicap soit de même.

Malgré cette révolution à laquelle nous assistons aujourd'hui, il y a un besoin grandissant exprimé par les mêmes associations, familles, enseignants, pédagogues, etc. de créer une nouvelle société démocratique inclusive qui améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du monde et spécialement ceux dont les droits ne sont pas reconnus. Dans les faits, même la Convention de l'ONU dénonce : "malgré les différents outils et engagements, les personnes en situation de handicap continuent de rencontrer des obstacles dans leur participation à la société comme membres égaux et sont sujets à une violation de leurs droits dans chaque pays du monde " (2)

Suivant la Convention de l'ONU de 2006, l'inclusion devient l'impératif des groupes de travail de la nouvelle société démocratique, et le concept de l'inclusion entre en vigueur avec l'agenda politique européen et italien. La Convention a fortement contribué à la transition du concept d'intégration vers l'inclusion dans la société pour les personnes en situation de handicap, en dénonçant le besoin imminent pour chaque action.

L'idée qui a été promue est révolutionnaire, parce que si nous essayons de "mettre" les personnes en situation de handicap dans une réalité qu'ils perçoivent comme "juste", l'inclusion reflète maintenant cette réalité dans une perspective révolutionnaire. Dans les faits, le problème d'insérer dans la société un sujet en situation de handicap est seulement une partie de la personne concernée et aucune implication n'est attendue des réalités sociales. Le sujet est donc dans les conditions pour "s'adapter" et peut modifier les modalités logistiques et organisationnelles de la société : l'intégration était donc dirigée seulement vers les personnes en situation de handicap ou les personnes avec des déficits se référant à des catégories spéciales.

Cependant, aujourd'hui, le concept de l'inclusion devient une opportunité pour toute la société de repenser et de renouveler sa nature dans un chemin révolutionnaire. L'inclusion améliore la diversité et peut améliorer les particularités de chacun, tout en transformant nos sociétés en de vraies communautés amicales qui changent en fonction des besoins de tous ses membres.

Comme le dit Silvia Tamberi : "L'apparition de la diversité et du handicap est si puissante que les coutumes sont rejetées et que les personnes qui entrent en contact doivent opérer des changements et des adaptations, tout comme les structures et l'environnement." (3)

Pour cette raison, l'inclusion n'est désormais plus uniquement un problème pour les personnes en situation de handicap, mais c'est une opportunité pour tous les citoyens d'améliorer leur qualité de vie. Les Etats Parties prenantes de la Convention de l'ONU reconnaissent au paragraphe "m" du Préambule: "les contributions existantes et le potentiel des personnes en situation de handicap au bien-être général et la diversité dans leur communauté, et le fait que la promotion de la pleine jouissance des droits, des libertés fondamentales, de la complète participation des personnes en situation de handicap dans la société, augmentera leur sentiment d'appartenance et apportera des progrès significatifs pour l'humanité, pour le développement social et économique de la société et la disparition de la société." (4)

Nous pouvons donc dire que l'inclusion concerne toutes les personnes ou plutôt la condition humaine en général. Pour réitérer le besoin de considérer le handicap comme une possibilité de la condition humaine et non pas comme un "statut" particulier, la Convention des Nations Unis sur les droits des personnes en situation de handicap a inclus les droits des personnes avec et sans un handicap soulignant que: "Combattre le handicap ne veut pas seulement dire qu'il faut se focaliser sur la situation de certaines personnes, mais promouvoir et sensibiliser au fait que chaque engagement auprès d'une personne en situation de handicap est un engagement auprès de tous les citoyens, parce que le handicap est une possibilité de la condition humaine." (5)

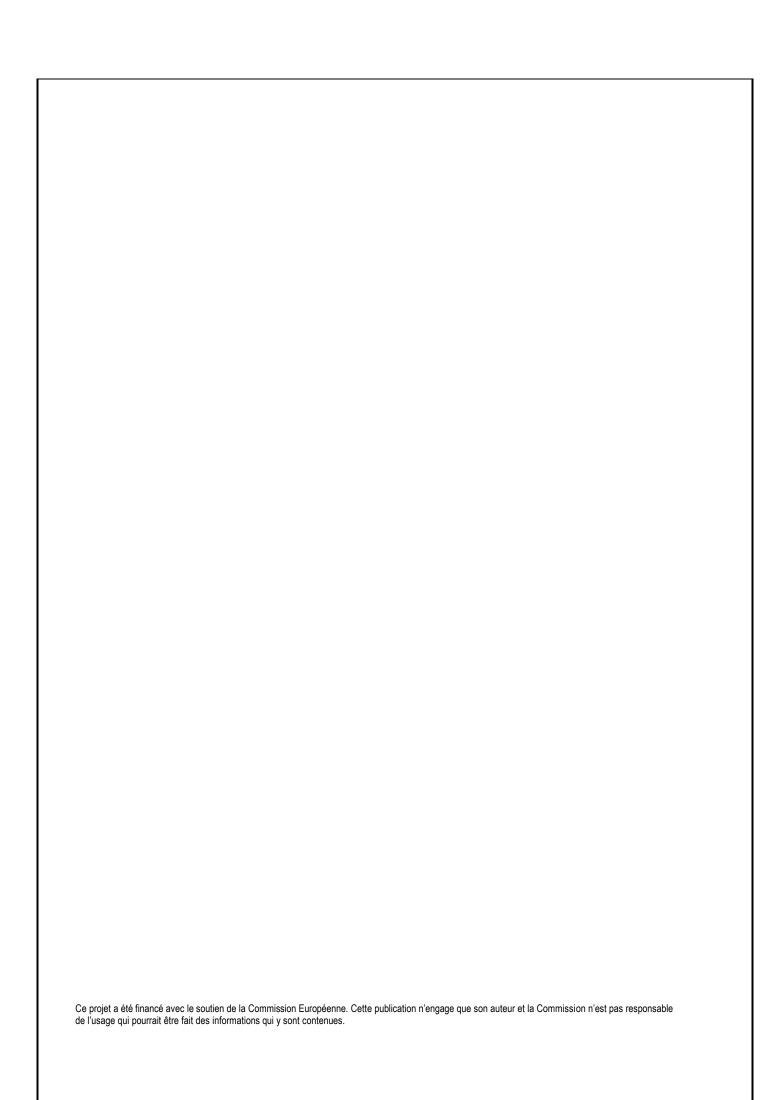
Inclure, cela signifie offrir à chaque individu l'opportunité d'être un citoyen dans tout le respect que cela signifie, de vivre dans des conditions décentes et d'être impliqué dans un système satisfaisant de relation. Inclure signifie que chacun peut se sentir comme une part de la communauté social et peut être impliqué dans un contexte relationnel où il peut agir, choisir et reconnaître son rôle et son identité. L'inclusion n'est pas le déni des personnes différentes et ne dénie pas la présence du handicap ou du désavantage mais veut donner attention de la simple analyse de la personne et de son déficit jusqu'à l'analyse du contexte dans laquelle elle vit, en essayant d'identifier et d'enlever les obstacles pour une participation active (approche bio-psycho-sociale ICF 2001, chapitre 2)

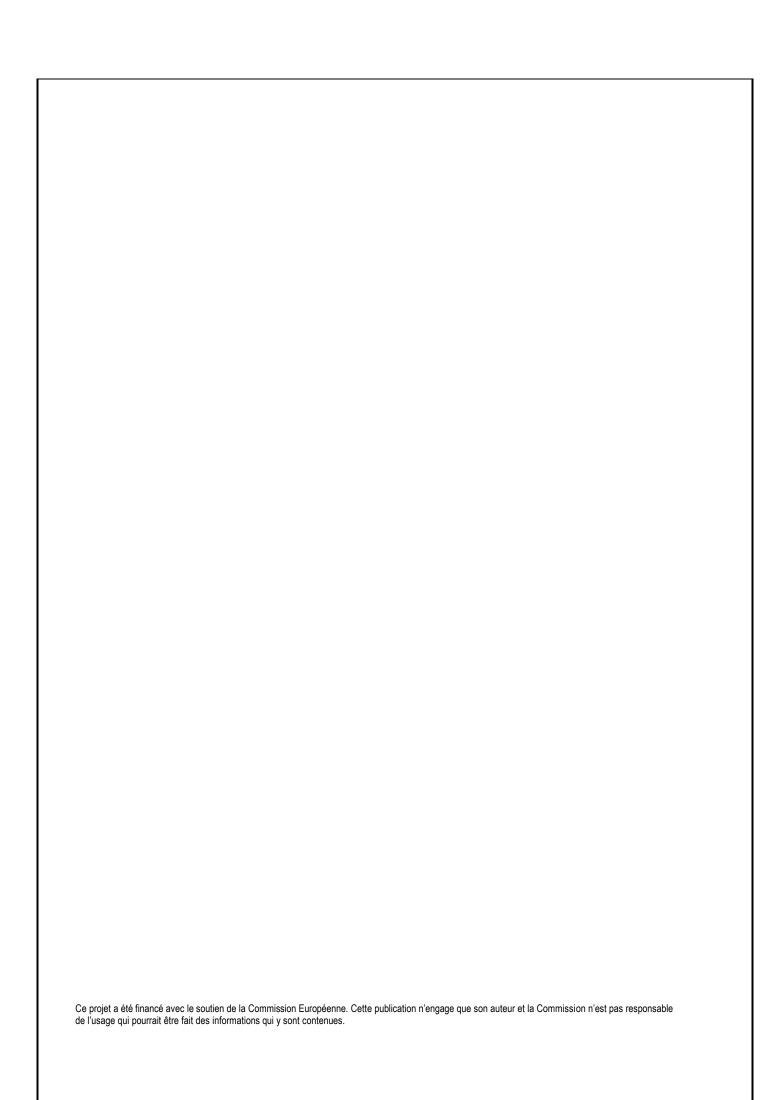
L'inclusion permet de se battre contre l'exclusion que les personnes avec un handicap subissent dans la vie de tous les jours et dans différents contextes comme : l'école où les enfants vivent souvent une exclusion de la classe; le monde du travail qui a toujours été inaccessible; les temps de pause, marqués par la solitude entre les murs de sa maison.

Il est donc important de changer la perception : prendre soin du territoire pour soigner les gens en allant audelà d'apporter des services à la personne et en promouvant les opportunités pour le dialogue et l'échange dans la vie réelle en permettant de socialiser le handicap. Grâce à ce changement, le territoire devient le destinataire sans précédent de l'attention "éducative" dans ce processus.

NOTES

- (1) V. Piazza, Trento, (1999) "Riflessioni sulla complessità dell' integrazione e sui molti vantaggi (per tutti) che porta con sé", in D. Ianes, M. Tortello (a cura di), "Handicap e risorse per l'integrazione. Nuovi elementi di qualità per una scuola inclusiva", Erickson, page 43.
- (2) G. Borgnolo, R. De Camillis, C. Francescutti, L. Frattura, R. Troiano, G. Bassi, E. Tubaro (a cura di), Gardolo (TN), (2009), "ICF e Convenzione ONU sui diritti delle persone con disabilità. Nuove prospettive per l'inclusione", Edizioni Erickson. (Preambolo) page.176
- (3) www.accaparlante.it (articolo di Silvia Tamberi)
- (4) G. Borgnolo, R. De Camillis, C. Francescutti, L. Frattura, R. Troiano, G.Bassi, E. Tubaro (a cura di), Gardolo (TN), (2009), "ICF e Convenzione ONU sui diritti delle persone con disabilità. Nuove prospettive per l'inclusione", Edizioni Erickson. (Preambolo) pag. 176
- (5) Id. page178





Groupe classe Individualisation				
Individualisation				
Ce projet a été financé de l'usage qui pourrait	à avec le soutien de la Commission Euro être fait des informations qui y sont conf	péenne. Cette publication n'engage de tenues.	que son auteur et la Commission n'es	t pas responsable

Objectifs identiques

Stratégies différentes

Garantit le Droit à l'Egalité

Approche intégrée basée sur les BESOINS de l'élève Personnalisation

Objectifs différents

Stratégies différentes

Garantit le Droit à la Diversité

Dans l'individualisation pédagogique, les objectifs sont les mêmes pour tous les élèves de la classe (connaissances, compétences, capacités), tandis que les stratégies adoptées par chaque individu pour les atteindre sont différentes en termes de temps, de matériaux et de style cognitif d'apprentissage propre à chacun.

Dans la personnalisation de l'enseignement, les objectifs peuvent être modifiés en fonction de la facon de